

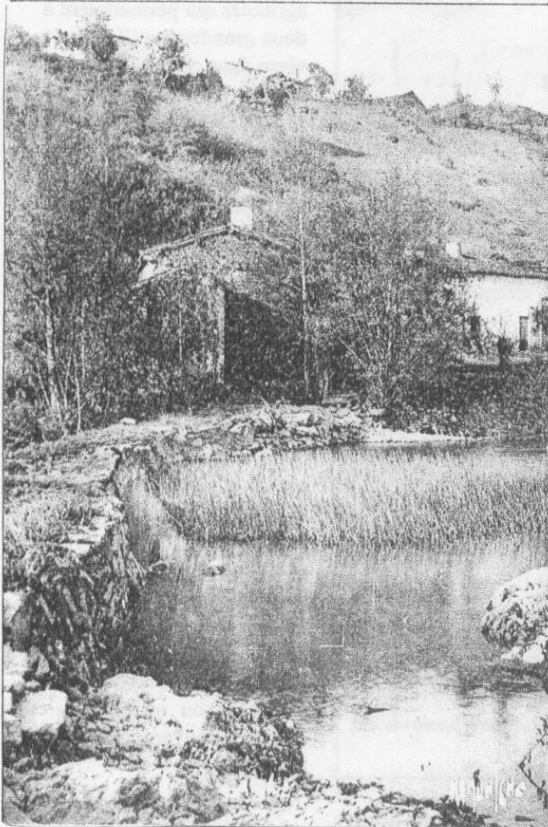
MERVENTAIS



Le Moulin du Besson.

Reprenons avec notre poète des années 1900-30, la ballade que nous avons commencé lors des précédents bulletins et marchons, de moulin en moulin, le long de notre si jolie rivière.

Voici comment il nous décrit la vallée et le **moulin du Besson** situés entre le **moulin du Jaud** et le **moulin des Loges**.



“ . . . des haies d'aubépines encadrant des champs à flanc de coteau, bordent le chemin montueux au sommet duquel vous pourrez contempler le village de Besson, dissimulé en partie par d'énormes rochers qui menacent à chaque instant de l'ensevelir. Il y a quelques années à peine, un moulin à tan occupait plusieurs familles ; mais les progrès de l'industrie et du machinisme ont fait disparaître cette source de produits : de tout cela il ne reste plus guère qu'un hangar de grandes dimensions aux tuiles rougeâtres et quelques maisons drapées de lierre qui mirent leurs toits moussus dans l'eau bouillonnante de l'écluse . . . ”

Dans le précédent bulletin, l'Erable n° 35 et sur les plans pages 607 et 610, vous retrouverez les différents chemins qui conduisent dans cette partie de la commune, à ses hameaux et à ses moulins.

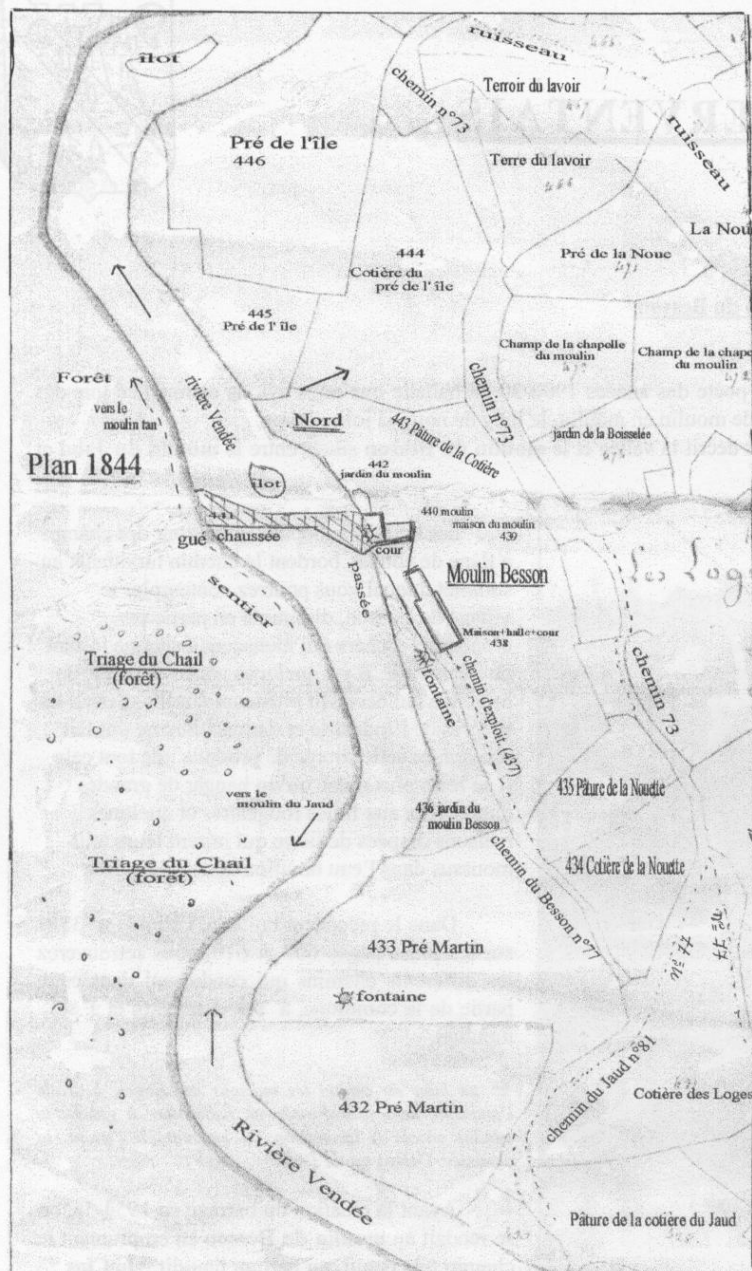
← en haut du coteau les maisons des Loges, à droite l'ancienne halle transformée en habitation, à gauche le moulin accolé à la maison du meunier, à l'avant, la chaussée. Carte postale 1937.

Avant la création du barrage en 1954-56, on se rendait au **moulin du Besson** en empruntant le chemin très pentu qui part au lieu-dit “ **le Clos** ”, appelé “ **chemin des Loges** ” et qui portait le n° 73 ; un peu plus loin sur notre gauche et en

contre-bas, on apercevait le village de l'Erable avec son moulin.

En arrivant au coin du communal du Vignaud, un embranchement permettait de prendre le chemin du Besson n° 77 qui conduit jusqu'au **moulin à tan du Besson** en passant par la **Gaultellerie du Jaud** (dont je parlerais plus tard).

Le chemin n° 81 dit chemin du Jaux part de ce chemin n° 77 et arrive au gué du Jaux. Par là, on pouvait rejoindre la rive gauche, de la rivière Vendée, paroisse de l'Orbrie et par un chemin qui monte dans le



Triage du Chail, les charrettes pouvaient atteindre la Balingue (voir p.630).

Sur cette même rive gauche, en face du **moulin Besson**, un sentier longeant la rivière menait à deux minuscules pâtures tout en longueur car ici la vallée est très encaissée et très sombre.

Le village du Besson est tout petit ; il ne comportait en 1810 que l'habitation attenante au moulin, une très grande halle et une quinzaine de parcelles agricoles qui permettaient à deux grandes familles de vivre dans cette vallée étroite.

Les parcelles ne portent pas forcément le même nom sur le plan de 1810 et celui de 1844 ; celles de 1844 ont des appellations plus évocatrices, voici : en 434 et 435 le coteau de la Nouette et la pâtûre de la Nouette qui en 1810 s'appelaient tout simplement : Prê du Besson.

C'est la nature du sol qui a déterminé le nom de ces deux parcelles. En patois régional, la *noue* (nouette est une petite noue, du gaulois *nauda* = terre humide) désignait une petite mare ou une terre plutôt grasse et mouillée généralement exploitée en pâtures ou en prairies et qui bien souvent se trouvait inondée.

On le sait la rivière Vendée était en crue quasiment chaque hiver.

Ces parcelles, en coteau, sont séparées par le chemin du Besson qui est dit " chemin d'exploitation " en 1844 et porte le n° 437.

Nous arrivons bientôt, à la bâtisse 438, par le chemin qui descend entre deux parcelles en coteau : la Pâtûre de la côtère 443 à sa droite et à sa gauche, en 436 le Jardin du moulin du Besson ; au bord de cette parcelle et touchant la rivière se trouvait une belle touffe de bambous.

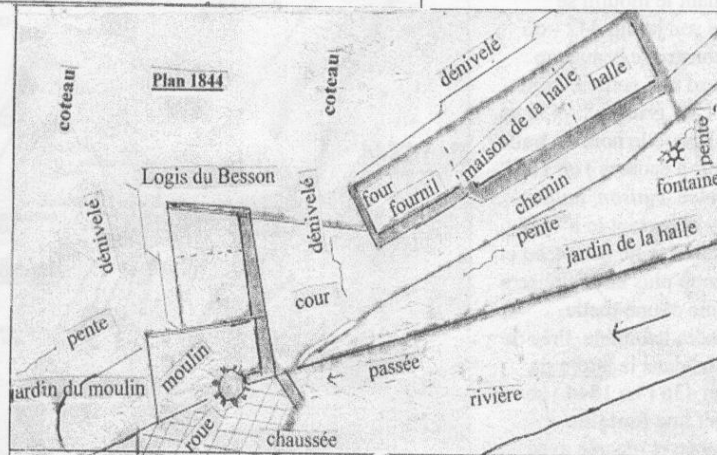
Au-delà du moulin, se trouve en 444, la Côtère du pré de l'île et, tout en bas dans une courbe de



la rivière, le Pré de l'île 445 et la Pâturage du Pré de l'île 446 qui fait face à un très gros îlot. Des sources jaillissaient partout dans cette vallée verdoyante.

Sur le plan 1810, on nous présente en 435, une bâtisse appelée *grange* et, qui est en réalité une halle, de grandes dimensions, construite dans le roc et bien au-dessus du niveau de la rivière.

Toujours sur ce même plan, un peu plus loin, se trouvent deux bâtisses qui sont citées comme "*toit*" et curieusement construites quasiment au niveau de l'eau ; la roche a été, ici, creusée en arrondi à la manière d'une carrière et, dans ce renforcement pierreux, les deux bâtisses en question ont été, accolées au rocher. On peut penser que la pierre qui fut extraite a servi à construire en un temps très lointain la chaussée, le moulin et les autres bâtiments du village du Besson.



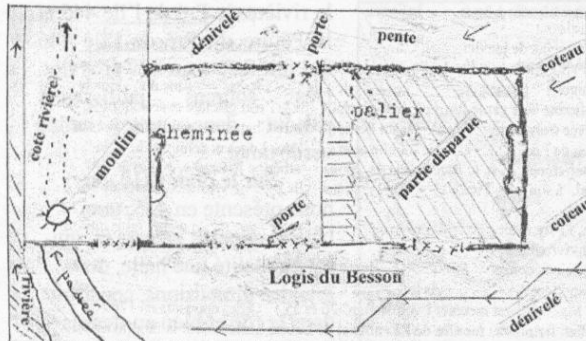
Le moulin du Besson (437 en 1810 et 440 en 1844) touche naturellement la "*passée*", qui semble unique et sans bief important (voir bull. n° 34 p. 600) ; la vallée étant très encaissée le débit était sans doute assez important. Sur le plan de 1844, est signalée une seule *roue*.

Nous savons que quatre cent ans plus tôt le moulin a deux fonctions : farine et foulon. Il devait y avoir à cette époque deux "*passées*". Je ne m'étendrais pas plus sur la structure du moulin, conçu comme beaucoup d'autres de ces petits moulins.

La *chaussée* (441 plan 1844) a une curieuse forme et est très haute ; dans sa partie touchant le moulin, elle est plus large qu'à l'accoutumée. Elle faisait entre 32 et 40 mètres de long construite de grosses pierres très belles (voir bull. n° 25) ; à son autre extrémité - coté de la commune de l'Orbrie - se trouvait une *pelle* (vanne qui se soulevait pour pêcher l'anguille). Beaucoup de rochers et un petit îlot encombrant la rivière et le *gué* se trouvait - paraît-il - après la chaussée mais celle-ci était utilisée aussi comme tel.

Le meunier loge dans le *Logis du Besson* et que l'on appelait en 1810, la *Maison du Besson* (436, plan 1810 et 439 en 1844) - qui était attenante au moulin - ; cette maison, bâtie de pierres de schiste prises sur place, était composée de deux grandes





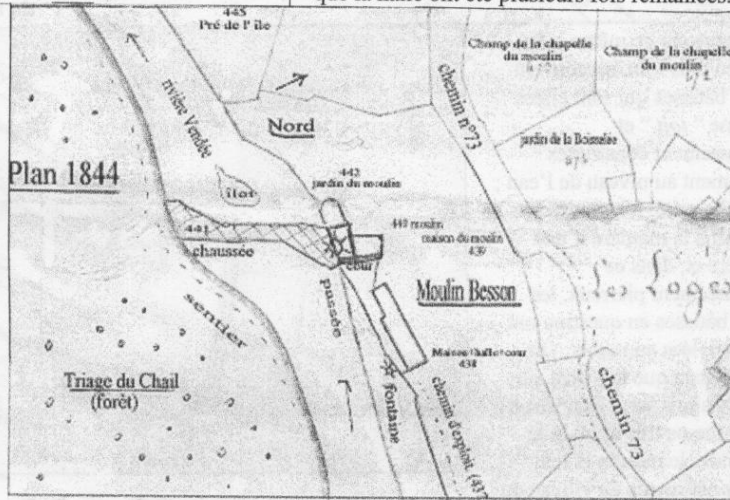
pièces, avec chacune une cheminée et, desservies par une seule entrée et un escalier menant à l'étage.

De belles pierres de taille de calcaire blanc encadrent portes et fenêtres et ornent ses angles. C'était le type même de **Logis** du XIV - XV - XVI^e siècle.

En raison de la configuration du terrain, elle fut construite sur plusieurs dénivellations qui vont du coteau à la rivière. Il ne fait aucun doute que cette maison ainsi que la halle ont été plusieurs fois remaniées.

Touchant le moulin se trouve son jardin 442 - où sera construite beaucoup plus tard une petite bâtisse -.

La "grange" (435 en 1810) porte le nom de **halle** (séchoir à écorces) en 1844 - signalée *maison, halle, cour* - et portant le n° 438 ; elle était à flanc de coteau et beaucoup plus tard, elle sera agrandie et une partie deviendra habitable. Près de la **halle**, dans le **jardin du moulin** 436 (en 1844) se trouvait une **fontaine** maçonnée et réparée avec des pierres de récupération ; elle avait un petit débit mais elle ne tarissait jamais (voir p.628).



Le Besson

D'où vient ce nom ? Est-ce le fait qu'il y avait là deux moulins, est-ce le nom du propriétaire qui aurait été transformé ?

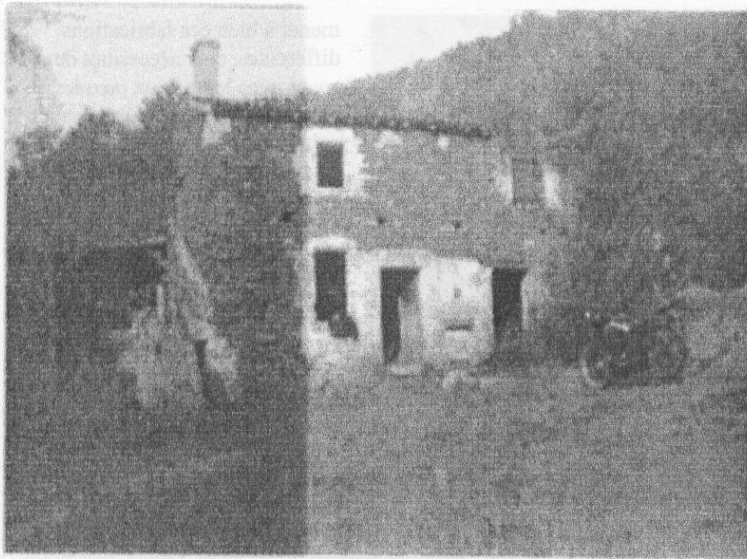
Dans l'ancien français *besson* veut dire "jumeau" et en poitevin, *bessun* et *bessoune* veulent dire "jumeau et jumelle"; ce mot s'emploie également pour désigner des plantes ou des tiges accolées l'une à l'autre.

ci-contre, photo de 1948, la maison en bas du coteau →

Mais en 1608, il est fait mention du **moulin à eau d'Aubusson**, est-ce une déformation du nom ?

Le 2 juillet 1580 (par-devant Robert, notaire





à Fontenay) Jacques Bernardeau, demeurant au village des Loges paroisse de Mervent et Mathurin Ragondil,

← photo de 1948, la partie droite de la maison a sa toiture démolie

meunier demeurant au **moulin de Gourdyn** (sic) paroisse de Mervent, affermaient à Perrette Boyse (= Bois) et à Jehan Boyssinnot, son fils, meunier demeurant au **moulin du Jau**, paroisse de **Mervent** (sic), le **moulin à eau du Besson**, assis du coté du village des Loges (Tome 12 Maillaud notes Bernardeau).

Le 13 décembre 1588 (même notaire) Jacques Bernardeau (fils), marchand, transportait une obligation (créance ?) à Georges Meigner (son cousin), marchand, demeurant paroisse de St Nicolas de Fontenay ; ledit Bernardeau est dit “ demeurant au **moulin du Besson** “ et ce, jusqu’au 31 mars 1590, date où il s’installe au **moulin de la Vallée** qui appartient à son père.

Mathurin Bonneau, meunier, demeurant au bourg de Mervent, vendait pour 33 livres à Jacques Bernardeau, marchand, demeurant (alors) au bourg (et en fait à la Vallée) de Mervent, la huitième partie, par indivis avec ledit Bernardeau, du **moulin à eau d’Aubusson** (sic) sis en la paroisse de Mervent et par-devant Robert, notaire, le 18 octobre 1608.

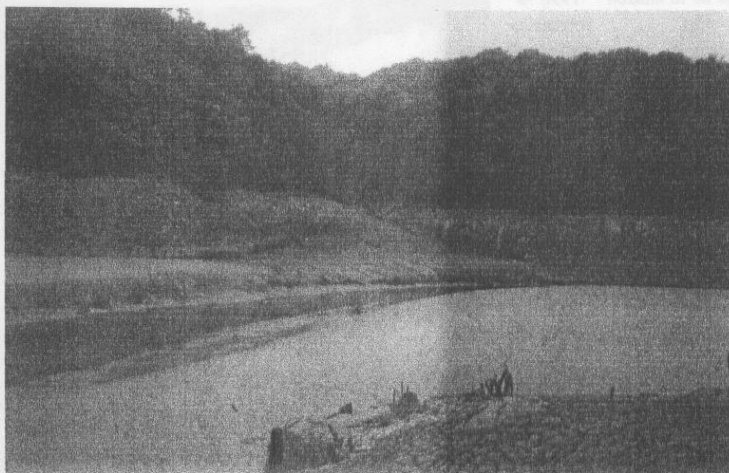
A cette époque, les meuniers ou les moulins des moulins proches du bourg, tels : **Pruneau**, **Proust eau** (Portail), **Vallée**, **Moulinneuf** . . , étaient tous dits “ demeurant au bourg “ d’ou beaucoup de confusion pour les situer. Même confusion pour le **moulin du Besson** où le tenancier est souvent dit “ demeurant aux Loges “.

Les propriétaires de ce moulin, comme on le voit depuis 1580, sont les sieurs Bernardeau, père et fils, ainsi que nous le montrent encore les actes suivants :

“ le 26 octobre 1637 (par-devant Train, notaire), Mtre Jacques Bernardeau, demeurant - alors - au village de la Vallée (où il a pris la succession de son père) paroisse de Mervent, vendait à Samuel Bernardeau - l’ un de ses fils - marchand à Fontenay, **les moulins du Besson tant à bled** (à grains) **que à draps** (à foulon) sis sur la rivière de la Vendée estants situés (sic) en la paroisse de Mairevent “.

→ 1996, entre Jaud et Besson, chemin qui monte à la Balingue

Dans cet acte l’indication est formelle, il y a deux fonctions ; logiquement pour





mener à bien ces fabrications différentes, cela nécessitait deux roues avec leurs deux *passées* ainsi que deux *machineries* mais surtout deux locaux en principe accolés. Il s'agit donc d'un moulin à farine et d'un moulin à foulon ou à draps comme au moulin de Doreau, au moulin de Gourdin ; ce sera sans doute beaucoup plus tard que s'installe un moulin à tan.

← le derrière du Logis du Besson

Cette famille Bernardeau, qui conservera des propriétés dans la paroisse bien au-delà de la Révolution de 1789 et la vente

de Biens Nationaux, a aussi des intérêts au moulin à tan des Loges, au moulin à tan de la Vallée, beaucoup plus tard, on les retrouve propriétaire du " Logis du Corps de Garde " n° 1 et 3 rue de l'Eglise, au bourg, du " Logis de la Seigneurie de St Thomas ", de beaucoup de parcelles de terres et de bois.

Le sieur Bernardeau, père, qui est protestant comme les deux tiers des habitants de la commune à cette époque, est un personnage très important. Il est souvent cité : Honorable Homme Jacques Bernardeau, sieur de la Vallée, marchand-tanneur, demeurant à la Vallée au bourg de Mervent (sic).

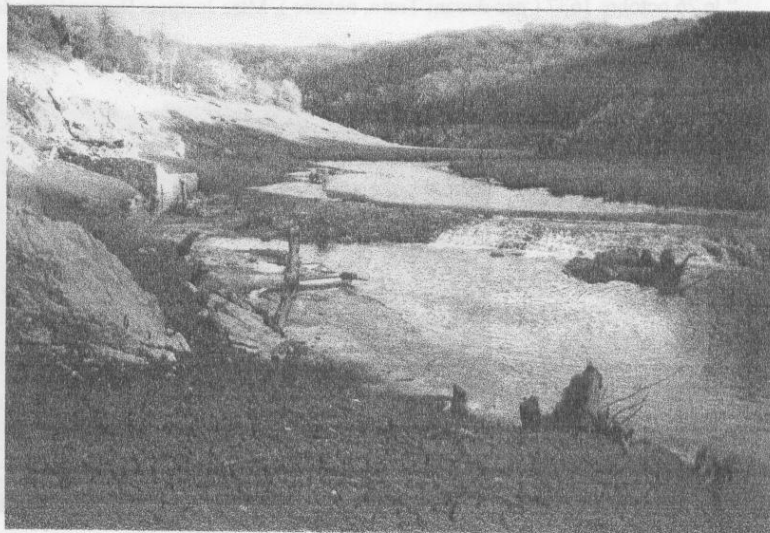
Il marie sa fille aînée Laurence avec Loys (Louis) Bage, riche marchand, demeurant à Vüe, paroisse de Foussais ; son autre fille, Nicole épouse Hervé Brunet, riche marchand- tanneur des Loges et enfin son fils Jacques, déjà mentionné, épouse Michelle Orgerit, fille d'un riche marchand de Fontenay et apparentée avec la famille Ogier du moulin de l'Erable.

Jacques, qui est également Mtre tanneur, demeurera aux Loges, au Besson puis à la Vallée au décès de Jacques Bernardeau, père, dont il héritera du titre de " Sieur de la Vallée ", du moulin et des terres. De nombreux meuniers vont faire tourner ce moulin du Besson.

Vers 1700, on y trouve la famille Barraud ; en 1705, le 29 janvier décède au Besson, Marie Galais e, âgée de quatre vingt ans en présence de son gendre Jacq Ménard. Est-elle la veuve d'un Barraud ?

la chaussée, à gauche les ruines de la maison 1996 →

On retrouve également au moulin, à cette époque, Mtre Jacques Barraud, farinier, qui décède le 6 février 1723, âgé de soixante six ans ; est présent à son inhumation Mtre François Rouhault, farinier, à Gourdin ; son frère cadet, Mtre Jean Barraud, âgé de soixante ans, qui avait épousé Marie Dieumegard, décède à son tour en présence de ses deux fils Pierre et Jean, le 10 décembre



Le vingt un Janvier mil sept cent sept a été
 Catherine enterrée dans le cimetière de cette paroisse le corps
 de Catherine Billon épouse de Pierre Chataigner
 de Courson au lieu dit de la Rivière dans un bateau
 devant le moulin du Besson au lieu dit de la Rivière
 avec Pierre Barraud son Châssis. Les deux étaient âgés
 de cinquante quatre ans, enterrés en présence
 de Monsieur Pierre Haut de Jean Barraud et de
 autres de la paroisse. Et de la Rivière.

1727, un an après la mort tragique de sa belle-fille, l'épouse de Pierre.

Les deux fils sont également fariniers au Besson au moment du décès de M^{re} Barraud, leur père ; c'est Pierre, l'aîné, qui prendra la succession. Il a épousé en 1718 une fille Billon dont la famille est installée au **moulin de Doreau**.

Les Barraud ne sont guère mentionnés parmi les personnalités de la paroisse. On retient néanmoins leur nom à cause

de la double noyade qui a eu lieu pendant l'hiver de 1727 et qui frappa cette famille et le voisinage, à n'en point douter !

Ainsi qu'on le sait la femme d'un meunier, en plus de son travail de bordière, de ménagère, était souvent batelière et pour quelques menus monnaies, dans sa barque, elle conduisait le passant sur l'autre rive.

C'est au cours de l'une de ces traversées que le drame se produisit.

Catherine Billon, alors âgée de trente quatre ans, épouse de Pierre, transportait dans son bateau le très important garde des E. & F. de la Maîtrise de Fontenay, M^{re} Pierre Chataigner, quand la barque chavira.

Le vingt un Janvier mil sept cent sept a été
 enterrée dans le cimetière de cette paroisse le corps
 de Catherine Billon épouse de Pierre Chataigner
 de Courson au lieu dit de la Rivière dans un bateau
 devant le moulin du Besson au lieu dit de la Rivière
 avec Pierre Barraud son Châssis. Les deux étaient âgés
 de cinquante quatre ans, enterrés en présence
 de Monsieur Pierre Haut de Jean Barraud et de
 autres de la paroisse. Et de la Rivière.

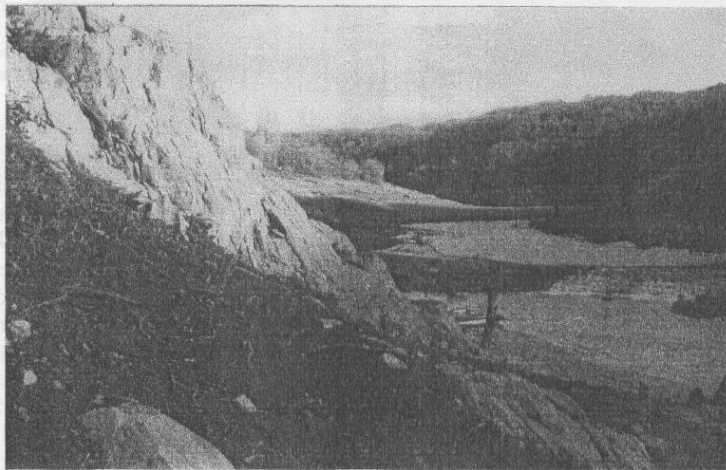
Le garde et Catherine tombant à l'eau, les deux corps sont entraînés par le fort courant de la rivière toujours très haute en cette saison.

Voici donc les faits : le 18 du mois de janvier 1727, Catherine, fille de M^{re} André Billon de Doreau, "allant dans un bateau" (sic) devant le **moulin du Besson** où elle demeure avec Pierre Barraud son époux, et M^{re} Pierre Chataigner "passant dans un bateau" (sic), le courant était tel sans doute

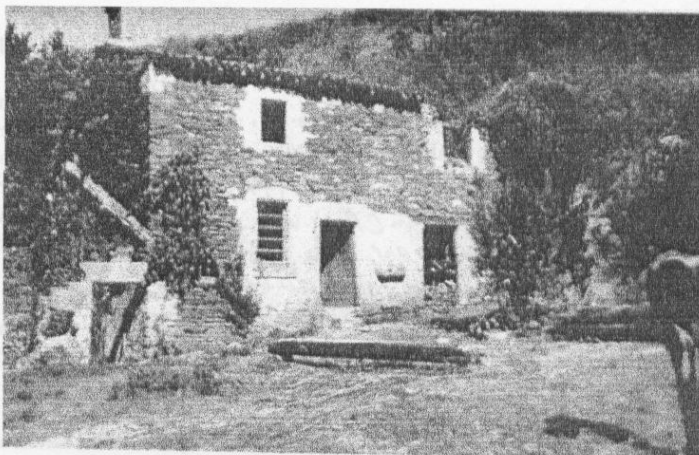
que le bateau s'étant retourné, Catherine et le garde forestier sont précipités dans l'eau glaciale et se sont noyés. Catherine fut retrouvée trois jours plus tard près du Besson et, M^{re} Chataigner, neuf jours après la noyade et très en aval du lieu de l'accident " entre le moulin atan (sic) des Loges et celui de Gourdin ".

Six jours après l'enterrement, Jean, le frère de Pierre, épouse Catherine Billaud e, de Payré-sur-Vendée et dix mois plus tard, à son tour, Pierre se remarie avec une fille de meunier de St Hilaire de Voust, Louise Grégoire.

De Catherine Billon, Pierre avait cinq enfants auxquels viendront s'ajouter cinq autres issus de son second mariage ; tous ne



survivront pas. Parmi ceux-ci, Madeleine épousera " François " Philippe Massé, meunier, au **moulin du Besson** de 1766 à son décès en 1797 ; cette famille est connue depuis longtemps à Mervent puisque en 1584, déjà, demeure au **moulin du Jaud**, Pierre Massé, qui est également meunier (voir bull. n° 26 et 35) ; Gilles épousera en 1769 Louise, la fille de René Mallet, farinier au **moulin de l'Erable** et de Louise Loriou, dont la famille est au **moulin du Jaud**.



Hélas, une horrible épidémie sévit sur la commune. Louise Mallet et plusieurs membres de sa famille décèdent à l'automne de 1779. Trois ans plus tard, Gilles Barraud se remarie avec Marie Roturier. Il ne demeurera ni au Besson, tenu par sa sœur et son beau-frère, ni à l'Erable où s'installera plus tard son neveu Pierre Massé.

Ces quelques familles se sont succédées au **moulin du Besson** payant la rente qui est une sorte de fermage.

On se souvient que le propriétaire était le sieur Bernardeau jusqu'en 1671, où l'on retrouve Louis Bernardeau, arrière petit-fils, toujours en possession du moulin mais marchand à La Rochelle.

A-t-il un lien avec le sieur Daviète demeurant en 1735 lui aussi à La Rochelle et qui, alors, en tant que propriétaire du moulin, est cité dans le procès-verbal fait par les sergents gardes de la Maîtrise des E.& F. lors de l'arpentage des lisières de la dite forêt, fait cette année là. Voici un extrait de ce procès-verbal ; le jeudi 2 juin 1735 :

" . . . le sieur Daviète demeurant La Rochelle à cause de son **moulin du Besson** paroisse de Mervent, possède un bois taillis joignant la lisière du (triage) Chail du coté du mydi (sic) . . "

Il est encore fait mention du moulin le mardi 14 juin lorsque les officiers arpentent les triages :

" . . . ledit arpenteur a commencé à mesurer la lisière du trriage du Chail par les mêmes paroies (bornes) qui la sépare dudit Pellegasche et suivant entre ledit Peuron et le Chail jusqu'à la rivière de Vendée, ledit arpenteur a mesuré 157 chesnées sur une et demy de large et reprenant un peu plus loing (sic) la dite rivière entre ledit trriage du Chail et les bois et taillis dépendant du moulin Besson jusqu'à la

rivière "

← au premier plan, restes du moulin avec l'écluse, la chaussée et en face le Triage du Chail

Le triage du Chail, fait suite à celui du Moulinneuf, (dont j'ai parlé dans le bull. 35), et dont la séparation se situe entre le moulin du Jaud et celui du Besson ; *chail*, c'est le mot poitevin de *chall* = caillou issu de la racine pré-indoeuropéenne kal = pierre, étymologie donnée par J.L. Le Quellec dans son livre " les noms de lieux de la Vendée " ; cette partie de



forêt, sur la rive gauche de la rivière Vendée, effectivement est très fournie en roches et rochers.

Est-ce une coïncidence, mais ce sieur Daviète est également propriétaire de bois et terres situés entre le Portail et la Vallée qui appartenaient justement, on s'en souvient, à la famille Bernardeau.

Le **moulin du Besson** appartient-il toujours à cette famille au moment de la Révolution ?

En 1810, Jean Normand, cultivateur à la Chauvière mais aussi farinier au Portail, où il décédera en 1841, en est propriétaire. Ce dernier, qui est l'un des membres d'une des plus riches familles de Mervent, était syndic de la paroisse puis officier public et adjoint jusqu'en 1800. La famille possède des biens un peu partout : Pruneau, le Portail, la Vallée, le bourg, St Thomas, la Chauvière, la Clavelière . . . dont beaucoup seront achetés au moment de la vente des Biens Nationaux.

Au Besson, il possède en 1810 : le moulin à eau 437 - qui n'est plus ni à farine ni à foulon - et attenante, la maison du meunier 436 plus la grange 435 et le jardin du moulin 434.

Le reste des parcelles du Besson appartient à des propriétaires des Loges : Jacques Gentilhomme possède le Pré des Loges 431 (toujours plan 1810) ; Jacques Savineau, 438 et 439 Pré du Besson ; Jacques Couton, voiturier à la Clavelière, la Terre du Besson 432 et le Pré du Besson 433.

La famille Normand rachètera encore et en 1837 déjà, Jean Joseph Normand, fils aîné et héritier, demeurant au fief de la Grange du Vivier (le Vivier de Vouvant) et qui a épousé Jeanne Gentilhomme, est propriétaire de quelques parcelles supplémentaires mentionnées sur la matrice cadastrale : la Pâture de la Côtère et un autre jardin.

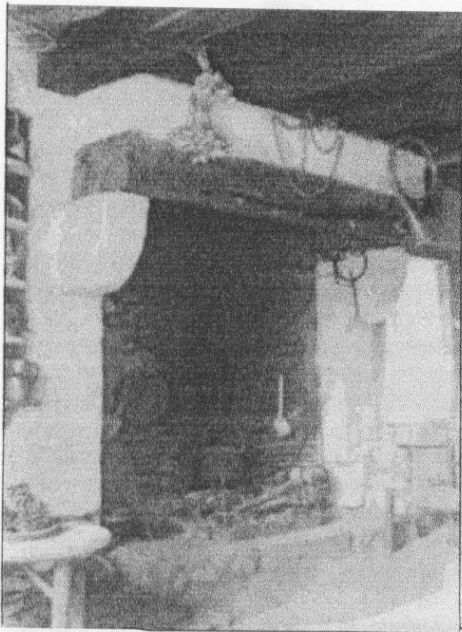
Le moulin à eau 437, qui fonctionne comme **moulin à tan**, est imposé comme suit : le **sol** en classe 1 = 0, 24 centimes, le **moulin** en classe 1 = 100 francs or ; la **maison du moulinier** 436 (ou batteur d'écorce autrefois maison du meunier et qui est alors divisée en deux habitations) est imposée comme suit : la première, le **sol** classe 1 = 0, 64 centimes, la **maison** classée 6 (par apport aux nombres d'ouvertures) = 21 Fr ; la seconde est imposée 9 francs or. puis la **grange** 435 (ou halle) classée 1 = 0 fr 41.



Le moulin est exploité par différentes familles qui se succéderont, en location ; certaines y posséderont quelques lopins de terre.

En 1810, Jacques Geffard et son épouse Susanne Cornuaud, y sont installés ; ce dernier y décède en 1812 tandis que sa femme y demeure avec ses enfants nés au Besson, François et Marie, qui a épousé Jacques Gentilhomme ; ce jeune couple va avoir des enfants qui vont aussi naître au Besson.

C'est aussi au Besson que décède en 1821 Susanne



Cornuau, qui n'a que quarante neuf ans et qui ne saura ainsi pas le décès en 1825, de son fils François "soldat de la classe 1825, 1^{er} canonnier -conducteur au 50^{ème} Rgt d'artillerie, décédé à l'hôpital militaire de Toulouse par suites de fièvre ". Trois ans plus tard, Marie Geffard, décède à son tour, quelques temps après la naissance de son fils Jacques Paul, le 26 juillet 1828.

Jacques Gentilhomme, qui se remarie en 1829 avec Louise Cornuau, la cousine de sa femme, quitte le Besson et s'installe à Doreau dans sa belle-famille ; c'est lui qu'on surnomme " Caquis " et son fils Pierre " Beau Caquis " (voir bull. n° 26). Ils seront remplacés par Louis Grelier et sa famille. Ce dernier y demeurera jusque vers 1836 puis s'installe aux Loges.

← la cheminée du Logis du Besson

Des descendants - des Barraud - sont aussi également au Besson ; Jean Barraud, décédé en 1818 et Marie Glorit qui y décèdera le 9 juillet 1831 en présence de son fils, Jean, charbonnier aux Loges.

En 1841, Jean Joseph Normand, est toujours laboureur au fief du Vivier à Vouvant, où il décède " à minuit le 28 février 1841 " âgé seulement de quarante sept ans. Il est toujours propriétaire du moulin qui passe à ses

héritiers, dont Jean, aussi fermier au Vivier.

Mais, l'activité du moulin décline.

Pourtant Jean Joseph Normand (héritier) y fait des réparations : le moulin est " déclaré *construction nouvelle* en 1843 " et imposé en 1844 (sur le relevé cadastral, à partir de 1844, les parcelles ont changées de n°s) ; on s'aperçoit que le moulin n° 440 (au lieu du n° 437) est moins imposé. Le sol, en classe 1 est taxé 0, 23, le moulin en classe 2 = 40 Fr or ; la maison du moulin 439 (attenante au moulin) est devenue " bâtiment " classe 1 et imposé 0, 18 centimes.

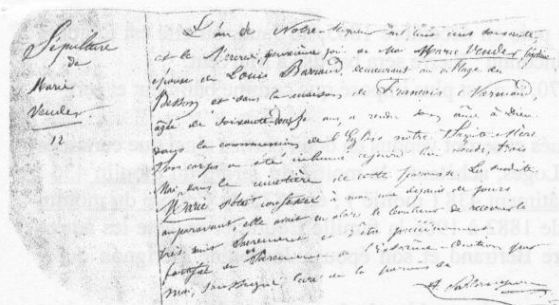
La grange - qui portait le n° 435 - située en bordure du chemin d'exploitation, est agrandie et partagée en : maison, halle avec cour, qui portent alors le n° 438. L'ensemble a été déclarée en 1840 comme " C. N. = *construction nouvelle* " - imposée en 1843 - et taxée : sol classe 1 = 0, 22, maison halle cour classe 6 = 10 franc or. Sur la photo de la carte postale des années 1937 (page 626), on aperçoit en haut le village des Loges puis au premier plan la chaussée et le moulin accolé à la maison enfin à droite, la halle dont une partie est transformée en maison ; derrière, le coteau abrupt : les Coutères 443. La chaussée, elle aussi, est imposée classe 1 = 1 Fr 03 centimes ainsi naturellement que les terres.

le potager des années 1880-1900 →

Le moulin tourne encore !

Les derniers batteurs d'écorce y seront : François Girard en 1849 ; Jean Chiasson (installé en 1840), fils de Jean aussi batteur d'écorce à la Vallée, descendant de Mtre André Chiasson, des Loges - ce dernier avait eu en 1711, des démêlés avec le sergent-garde de la forêt -.





Jean Chiasson a épousé Marie Fromaget qui décède âgée de quarante ans le 13 décembre 1855 " dans la maison des frères Pierre et François Normand au village du Besson " ; sont présents à son inhumation, son frère Jean et son beau frère Jean Charles Normand, qui a épousé Louise Chiasson, aussi domiciliés au Besson ; ils semblent ne pas y demeurer au-delà de cette période puisqu'en 1860, on les retrouve à la Vallée.

Comme le montre l'acte religieux,

ci-dessus, Louis Barraud et son épouse demeuraient aussi au village du Besson « dans la maison de François Normand », héritier et propriétaire du moulin 440, du bâtiment 439 et de la maison 438 avec halle et cour.

Le propriétaire fait-il des travaux car s'y trouvent aussi en 1860, René Clochard, maçon et son épouse.

C'est également vers cette époque que demeure au Besson et pour quelques temps, Jean Roulet, charpentier de moulin, qui a épousé Marie, la sœur de Louis Barraud ; est-il là pour réparer le moulin ?

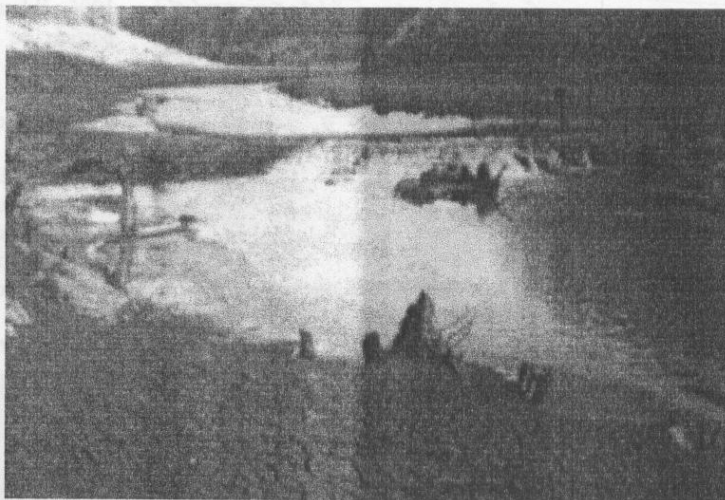
Le couple a placé comme servantes ou domestiques toutes ses filles : Marie Angélique, qui a dix neuf ans accouche au Besson, où elle est domestique, le 7 septembre 1860 d'un enfant de père inconnu qui est prénommé Joseph Louis.

Quelques années plus tard, elle met au monde le 28 décembre 1873, une petite fille Marie Anasthasie, aussi de père inconnu, et en 1882, alors âgée de quarante deux ans - toujours servante - au village des Loges, à une autre fille, Marie Angèle, également de père inconnu.

← la cheminée 1948-50

Après deux mariages, Marie Angélique, devenue deux fois veuve, finira par se remarier en 1896 avec un veuf, Louis Massé qu'elle connaît depuis fort longtemps puisqu'il était, lui aussi, autrefois au Jaud - Louis est veuf de Julie Couturier -.

Sa sœur, Rose Roulet, dite « Rosalie » âgée de dix neuf ans, servante au Jaud de l'Orbrie, va accoucher, elle aussi mais à Doreau, chez une autre de leurs sœurs, Marie Madeleine ; Rosalie



met au monde en novembre 1862, Auguste Alexandre puis en décembre 1865, au Jaud, où elle est toujours servante, Pierre Adelphin, né comme son frère de père inconnu ; Pierre sera baptisé à Mervent.

En 1866, le moulin cesse de tourner ; en 1870, il n'est plus imposé que comme bâtiment et sert probablement de remise.

Les bâtiments habitables du Besson sont loués et seront vendus en deux parties ainsi que certaines parcelles ; en 1868, Couturier Pierre et François, aux Loges, achètent : la moitié du Jardin du moulin 436, chemin d'exploitation 437 (moitié), sol + maison + bâtiment 438 (moitié) ; en 1872, la Cotière du moulin 443 (portion), le Jardin du moulin 436 (partie), et de 1882 à 1906 la famille Couturier rachète les autres portions qui parfois seront louées. Entre autre à Pierre Bertrand et son épouse Joséphine Hérignon qui y décède le 8 juin 1866, des suites de couches.

Comme l'on vient de le voir, les héritiers Normand vont se séparer bientôt de tout ce qui leur appartenait

au **moulin du Besson** et ce jusqu'en 1906 ; il leur reste encore à cette date une portion de la **maison du moulin 438**, classée de 1 à 3.

Julie, la fille de François Couturier et son jeune époux Louis Massé, qui est domestique - journalier, sont installés au Besson en 1866. L'année suivante leur naît : Nancy - Aristine - Mélanie (voir acte ci-dessous) ; le choix des prénoms est très original pour

l'époque. Le parrain est Pierre Barton des Loges et la marraine Mélanie Gibaud son épouse, gens très riches et chez qui travaille Louis Massé.

En 1868, Louis est pourtant dit propriétaire en indivis de l'autre portion de la **maison du moulin Besson 438**, déclarée « *construction nouvelle* », imposée en classe 8 ; on peut penser qu'il l'a plutôt faite réparée que reconstruire.

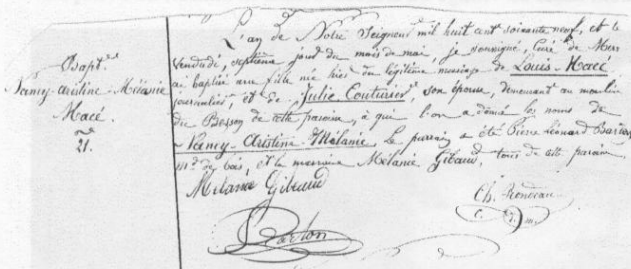
Puis en 1877, Louis Massé prend une borderie au Jaud, où naîtra en 1880, son fils Louis Gaspard qui est cependant baptisé à Mervent.

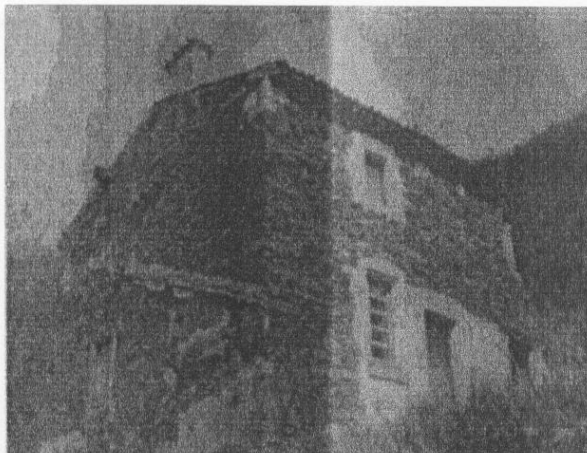
En 1896, d'après le recensement, on y trouve : la famille Blanchard, Charles et Léontine et leur neveu, Ernest Massé, célibataire et bûcheron, qui a vingt neuf ans ; il est le fils de Louis Massé - ci-dessus, alors veuf - et qui a quitté le Jaud vers 1887, pour s'installer aux Loges.

Ernest demeure donc dans la maison, achetée par sa famille, jusqu'en 1903, où sa portion est louée en 1904 à Henri Rémondeau, bûcheron, et son épouse Rosalie Franchard.

A partir de cette période, il n'y a plus que Charles et son épouse née Bouillaud, qui est la fille de Louis Bouillaud - de Doreau surnommé « Carabit » - et de Rose Massé, qui est la sœur de Louis, dont il est fait mention plus haut (deux cent ans plutôt, leur ancêtre commun, François Massé, farinier, a vécu lui aussi au **moulin du Besson**).

Charles Blanchard, bûcheron et cultivateur, est dit propriétaire en 1904-07 ; ce dernier, qui est surnommé « Cabannas », est un curieux personnage. C'était un grand bonhomme de un mètre quatre vingt, avec sabots de bois aux pieds,





casquette ronde à l'ancienne et la fourche toujours sur le dos ; cela, lui faisait une allure qui inspirait un peu la crainte. Rustre, pas toujours facile d'ailleurs, il s'exprimait très peu et avait l'air un peu « fêlé » ; certains disaient que c'était le noah (vin) qui lui avait brûlé le cerveau.

C'était une bête de travail. Il avait entrepris de se construire une maison sur le haut du coteau des Loges sur une parcelle appelée : le Gassouil et pour la bâtir, il remontait avec sa charrette, attelée de deux vaches, des pierres qu'il ramassait au Besson.

Sa femme Léontine était son esclave. Il lui faisait transporter des pierres sur son dos ; elle en mourra en août 1932, le décès de Léontine puis, sa maison construite,

âgée de soixante trois ans. Il demeurera encore un peu après le décès de Léontine puis, sa maison construite, il quitte définitivement le Besson pour sa nouvelle demeure.

Là-haut, tout alla de mal en pis ! Il se nourrissait à peine, négligeant le ramassage du bois de chauffage que des jeunes gens installés au Besson lui rapportaient d'ailleurs et ne pouvait plus se suffire à lui même. Alors, Isaïe Normand, le maire de la commune décida de le placer à l'hôpital de Fontenay.

Bien qu' âgé de quatre vingt sept ans, il avait une idée fixe :

- « Y veux retourner dans mon Gassouil ! » répétait-il sans fin.

Un jour, s'échappant de l'hospice, à pieds, en sabots, il est retourné à Mervent ; alors, il fut à nouveau placé mais à la Grimaudière de la Roche / Yon, hôpital psychiatrique, où il mourut en 1950.

Le moulin, avec une partie des terres, avait été acheté en 1938 par Mr Armand Bourasseau, notaire à la Châtaigneraie.

Ce dernier se fit construire une maison D 655, dans le haut de la Côtière du Besson 443.

Son épouse adore le lieu. Elle fait refaire la toiture, de la partie de la maison du **moulin du Besson**, qui se trouve au bord de la rivière.

Cette partie, à peu près habitable, est louée pour un prix plus que raisonnable, à une bande de jeunes fontenaisiens qui aménagent l'ancienne **maison du meunier** avec une recherche et un goût exquis qu'elle n'a sans doute jamais connu jusqu'alors,

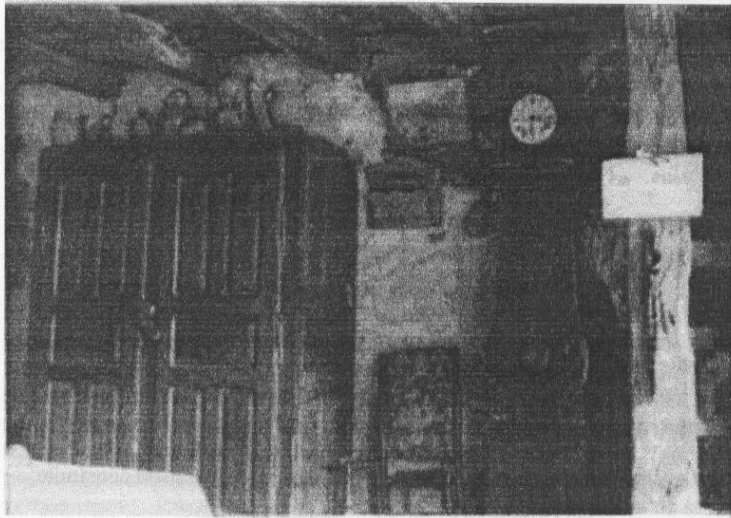
La cheminée est garnie de tous les ustensiles nécessaires pour la cuisine - crémaillère, trois-pieds, tient-poêle, gril, marmite, soufflet - (voir p. 635).

Une table, des bancs trônent au centre de la pièce tandis qu'un vaisselier recueille quelques assiettes et plats anciens ; sur des étagères : des potiches, des cruches ; des paniers au plafond où est aussi suspendue une vieille et belle lampe à pétrole.

Car, ici, point d'électricité ! C'est à la lueur de la cheminée, au pétrole et à la bougie qu'on

Les vrais gens disent qu'il faut beaucoup d'argent à l'actuelle jeunesse pour la satisfaction - elle ne savait plus s'amuser, parait-il, sans en dépenser ou toute sorte de plaisirs que le progrès a rendus très coûteux. De nos fenêtres j'en vois qui ont aménagés à peu de frais un petit logement que l'ébauchoir avait rendu inhabitable. Ils ont fait avec beaucoup de goût - et grâce à nos fatras, travail. L'endroit n'est charmant qu'en hiver. - Il y vivrait, moi plus un meunier, à la façon des hobbits de la forêt de mes faibles années ! La forêt leur procure le bois. Les champignons, les châtaignes, la forêt leur offre un caudal. - La dernière crue leur a offert un caudal ! Il y secuit de planches, s'effort de rambler, et couraient et y dormaient comme jamais Christ n'a dormi. - De nos fenêtres nos le voyez vague dans la rivière, nos le entendez chanter et rire - et nos bûches heurtent de foudre qu'ils s'amusent comme nos nos années antiques.

S. Bourasseau



s'éclairer.

Une pendule comtoise égrène
les heures merveilleuses qui,
hélas, passent trop vite !

Ô, temps, suspends ton vol !

La réalité du quotidien, est
révélée par une pancarte
clouée dans une poutre, au-
dessus d'un petit sac de toile ;
on y lit :

- **Caisse Épargne** - pour
rappeler, sans doute, aux
généreux visiteurs que leurs
dons servira à l'entretien de la
maisonnée. A l'étage, dans le
grenier vide, ils installent des
matelas pneumatiques pour
passer la nuit ; à l'extérieur, il
nettoie aussi et restaure ce qui

peut l'être.

Hélas, en 1948, le moulin est complètement démoli et la partie de la maison du meunier, accolée au coteau, a totalement perdu sa toiture.

Mme Bourasseau note, parlant des ces jeunes gens : « . *de mes fenêtres, j'en vois qui ont aménagé à peu de frais un vieux moulin que l'abandon avait rendu inhabitable . .* » - et - « . *nous les voyons nager dans la rivière, nous les entendons chanter et rire . .* ».

Ainsi, tous les week-ends, hiver comme été, de 1948 à la mise en eau du barrage en 1956, la joyeuse bande, qui se donne pour surnom « *les Bessonneurs* » va se réunir dans ce coin sauvage.

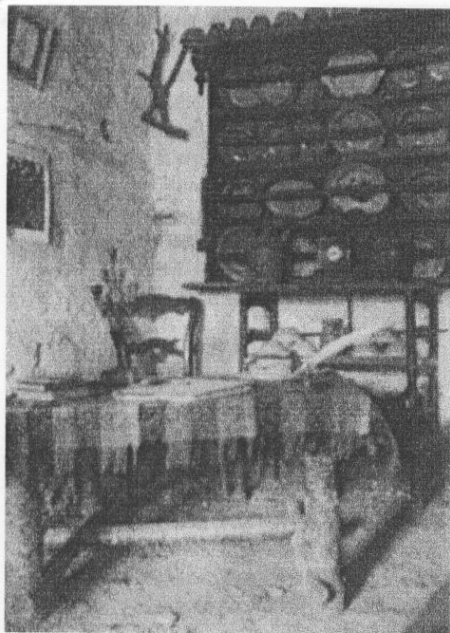
Pendant plusieurs années, ils vont remplir un livre d'or que tous les visiteurs de passage, leurs familles, leurs amis, des étrangers même se plairont à honorer en louant le calme, la beauté du lieu et l'accueil des **Bessonneurs**.

On y retrouve leurs signatures, un mot, un poème, un dessin, une dédicace. La première est faite par Mme Bourasseau, qui inaugure le volume, richement décoré par de véritables artistes, et qui traduit bien le bonheur de vivre en ce lieu (voir p. 638).

Dans la bande, il y avait : Joseph G. qui participa activement à l'installation du lieu, André B. - que l'on voit à la fenêtre et Jeannot L. - voir photo p.634 -, Jean C. surnommé « *Nano* », Pierrot F., Jacques E. dit « *Popof* » et Maurice C. dit « *Mony* » ; chacun y va de sa plume, l'humoriste comme le rêveur sans oublier



l'artiste qui a si joliment croquer le lieu (voir 641) et le chef cuisinier qui annonce des menus très évocateurs : Soupe ventrachoux - Côtelettes bronzées - Moquette plate - Calendos brise du large - Fromage Fré - nésie ou



Camembert Fré-tillant - Rizopom - Tarte faux-col et restant de Rouquin.

← la table d'écriture

Voici parmi les plus croustillants de ces petits

mots :

« i t'en veut bered d'avoir resté si tard à cause que t'as bu tout mon pinard » - « au Besson tout est bon, on en sort souvent rond » - ou plus poétique - « le Besson c'est le mois de mai toute l'année, car en mai fait ce qu'il te plaît. »

En voici d'autres qui laissent imaginer la beauté, le calme de cet ancien moulin au bord de l'eau, et aussi l'atmosphère joyeuse et amicale qu'y faisaient régner tous ses jeunes locataires :

« Merci, chers Bessonnes, pour votre si bon accueil. Merci aussi pour la confiture, le thé et la brioche. Je remporte un excellent souvenir de cette soirée passée parmi vous. »

Puis encore :

« Il ne nous manque rien. Si ! me dites vous, la Radio ! . La belle musique, mais vous l'avez mes pauv' gars, avec votre chaussée et les oiseaux . . . A la vot' et vive le Besson. »

Et aussi :

« Les pêcheurs mourant de soif sont reçus à bras ouverts au

Besson », un de ceux-ci, « remercie de tout cœur un tel accueil aussi inespéré que touchant » .

Et encore un autre : « Un conseil, amis !! Lorsque vous aurez fini de parcourir le monde . . Venez au Besson. Y ' a rien de mieux que ça !! »

Et enfin :

« Mais n'est-ce pas le « Rêve de Des Grioux » devenu « Réalité ». Écoutez ! En fermant les yeux, je vois là bas, une humble retraite, une maisonnette toute blanche, au fond des bois. Sous ses tranquilles ombrages, les clairs et joyeux ruisseaux où se mirent les feuillages, chantent avec les oiseaux. » Extrait de « Manon » opéra de Massenet - signé J.C. -.

Un autre, Jacques E-B., non moins romantique, a également noté :

« Le Besson, lacets mystérieux ... passerelles rustiques, sentes fuyant, sous bois où meurt le son des cors, grotte taillée ... un cerf... chuchotements mystiques, ... tu nous offre encore de merveilleux trésors : ici, une cascade au regard cristallin descend au vieux moulin sur la chaussée rouillée de mousse et de lichens. Et l'esprit d'un ondin chante le granit sombre et la ruine mouillée . . . Là, comme un oeil ouvert sur la voûte infinie, la clairière cuivrée parmi les sapins verts . . . J'y entends frissonner la nature bénie, la voix des cimes bleus, et du vent les concerts » (sic) ; extrait, de « La Forêt de Mervent », qui lui rappelle l'environnement du Besson.

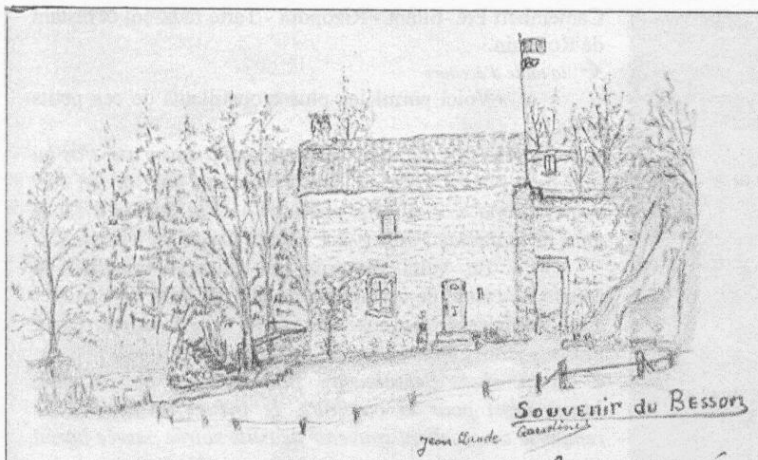
C'est sur cette même page que des jeunes filles de Mervent, de passage, ont signées : Bernadette B., Claude T. ; un petit mot a été rajouté par la famille Sueaudeau, des Loges : « c'est avec plaisir que je vois arriver les Bessonnes chaque semaine » signé : Valentine, la mère, Simone, la fille et écrit plus maladroitement par Ginou G., la petite fille.

Mais bientôt de gros nuages assombrissent l'horizon !

Il est question de construire un barrage qui doit engloutir toute la vallée.

Dès mai 1955, voici ce qu'on peut lire sur le livre d'or : « Besson, mon vieux Bessa, cette visite est-elle un adieu ? ? » - et encore écrit en avril 1956 - « à la lueur d'une bougie, devant l'âtre où les braises sont rouges . . . derniers regards sur l'âtre du Besson qui va disparaître bientôt sous les eaux » .

Mme Bourasseau écrira le dernier mot de ce livre, si vivant encore et que je viens de consulter avec un émoi certain : « Il fallait sans doute pour que rien ne manque à la gloire du Besson qu'il entrât dans la légende comme la ville d'Ys. Il fallait sans doute que des jeunes gens y ramènent la vie et y apportent leur gaieté pour que son souvenir soit mêlé plus tard de regret. Devenus vieux, ils essayeront de le faire revivre encore dans l'esprit émerveillé - et incrédule - de leurs enfants . . . Le Moulin - Neuf, celui du



Jaud, le moulin à tan et tous les autres, étaient morts quand le linceul des flots les a recouvert . . . Mais le Besson ! Il semble qu'il nous a été arraché vif et que rien dans le paysage nouveau ne pourra jamais être aussi joli que lui . . . « - signé : S. B., été 1957.

Rien à ajouter, tout est dit !

Je vais essayer à ma manière, par mes écrits - qui font l'objet d'un dépôt légal - et qui sont

conservés à la Bibliothèque de Fontenay, ainsi qu'aux A. D. de la Roche /Yon - de faire entrer le **Besson** et les **Bessonneurs** dans l'éternité.

Je remercie d'ailleurs plus particulièrement celui d'entre eux qui m'a prêté ce livre d'or ainsi que les photos de ces années-là. Je leur dédie ce bulletin et je peux leur dire qu'au jour de leur mort, dans un éclair fulgurant, ils reverront défiler les images de ces merveilleux moments passés à leur cher Besson.

Après la montée des eaux du barrage, le **moulin du Besson**, comme presque tous les autres dans la vallée, disparaît, englouti.

Il ne reste plus que notre poète, ces jeunes gens qui ont pris quelques années de plus, et votre servante pour vous l'évoquer encore telle qu'il était en ces années-là !

On rencontre, l'appareil photos en bandoulière, quelques nostalgiques, qui lors de la vidange, vont encore chercher à revoir les vestiges d'un pan de mur en ruine accolé au rocher, tout ce qui reste de ce lieu sauvage, où seul maintenant, le clapotis de l'eau sur la chaussée émergée trouble le silence de la vallée qui a pris des allures lunaires et fantasmagoriques avec ses rochers décharnés.

